

PULSATILLA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Pulsatilla est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Pulsatilla vulgaris* Mill. (*Anemone pulsatilla* L.).

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Pulsatilla vulgaris Mill. est une plante herbacée de 20 cm à 30 cm de hauteur. La tige possède des feuilles radicales pétiolées, pennatiséquées à divisions linéaires aiguës. Le pédoncule floral qui termine la tige est long et pourvu à quelque distance de la fleur d'un involucre très découpé.

La fleur est solitaire, terminale, en forme de cloche de couleur violet rougeâtre à 6 sépales pétaloïdes, elliptiques et velus, plus ou moins courbés vers l'extérieur. Elle possède de nombreuses étamines et de nombreux carpelles libres.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de Pulsatilla est préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Pulsatilla vulgaris* Mill., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun verdâtre.

IDENTIFICATION

- A. Versez 2 mL de teinture mère sur du *charbon activé R*. Filtrez. Ajoutez au filtrat 2 gouttes de solution fraîchement préparée de *nitroprussiate de sodium R* à 100 g/L et 2 gouttes d'une solution d'*hydroxyde de potassium R* à 300 g/L. Il apparaît une coloration rouge-violet.
- B. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 10 mL d'*eau R*. Agitez. Il se forme une mousse abondante, persistant 15 min environ.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement deux bandes bleues de R_f voisins de 0,20 et 0,35, une bande étalée jaunâtre comprise entre les R_f 0,45 et 0,55, une bande bleue de R_f voisin de 0,80 et une bande rouge de R_f voisin de 0,95.

Pulvérisez sur le chromatogramme une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examiné en lumière ultra-violette à 365 nm, le chromatogramme présente une bande verte de R_f voisin de 0,20, trois bandes oranges de R_f voisins de 0,30, 0,35 et 0,40, une bande étalée vert-jaune comprise entre les R_f 0,45 et 0,55 et une bande verte de R_f voisin de 0,90.

Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez un mélange à volumes égaux d'une *solution de nitroprussiate de sodium R* à 50 g/L et d'une *solution alcoolique d'hydroxyde de potassium 2 M R*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente deux bandes rosées de R_f voisins de 0,60 et 0,75.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.